

## **Conseil Municipal du 26 octobre 2017**

### **Compte rendu**

**PRESENTS** : Michèle BEUZIT, Hervé ST JALM, Albert LOZAC'H, Jean Paul MORVAN, Annick POYET, Vanessa ROUSVOAL, Morgane LEGLAND, Jörg TWARZ, Ghislaine PORCHER

**ABSENT** : Guillaume GERARD, excusé, Aurélien LE GUILCHER

### **AMENAGEMENTS DU BOURG**

Une réunion s'est tenue le 24 octobre avec le cabinet d'architecture DCI et les différents partenaires pour affiner l'avant-projet : valider le périmètre, déterminer les financements, choisir sur les matériaux à utiliser et discuter sur les orientations d'aménagements (implantation des arrêts de transports en communs, emplacements des conteneurs d'ordures ménagères, les espaces verts...)

La prochaine réunion est fixée au 23 novembre.

A l'issue de cette concertation, une présentation au public pourra être envisagée.

Le dossier déposé au titre des appels à candidatures « dynamisme des bourgs ruraux » initié par l'Etat, la Région, l'Etablissement Public Foncier de Bretagne et la Caisse des Dépôts n'a pas été retenu.

Afin de déterminer la limite du domaine public communal pour certains secteurs, il a été fait appel à un géomètre :

Devis du cabinet A et T ouest : 10 572 € ttc

Accord du Conseil

### **PROGRAMME VOIRIE 2017**

L'ouverture des plis a eu lieu le 20 octobre, 3 entreprises ont répondu, COLAS de Morlaix, EUROVIA de Morlaix et PIGEON de Hennebont.

Le service travaux de Morlaix Communauté analyse actuellement les propositions.

### **SERVICE TECHNIQUE**

L'arrêt de travail d'un agent se prolonge, Mme le Maire à contractualiser un CDD avec Monsieur Jean Yves TANGUY depuis le 2 octobre et jusqu'au 31 décembre 2017.

## **GOUTER DE NOEL**

Le gouter de Noël offert aux enfants de la commune jusqu'à 12 ans aura lieu le dimanche 17 décembre à 15 heures à la Salle An Amzer Vad.

## **REPAS ANNUEL DU CCAS**

Il aura lieu le dimanche 5 novembre 2017 au restaurant Skol Louarn.

## **LOGEMENT COMMUNAL**

Le logement situé 1 place Emile le Guern est libre au 31 octobre. Il sera remis à la location après quelques travaux de rafraîchissement.

## **MATERIEL DE DESHERBAGE**

L'agence de l'eau Loire Bretagne a accordé une subvention de 916 € pour l'acquisition du matériel de désherbage thermique.

\*\*\*\*\*

Fin de séance